



Indivision . Tirage au sort partage .

Par SERGE

Bonjour,

Le TJ ayant rendu son jugement il y a peu et repris ce que je demandais depuis 6 années, il a par la même occasion nommé un notaire afin de procéder au tirage au sort, les lots étant constitués avec l'accord des deux parties.

Mon avocate a donc transmis les éléments qui le concernent au notaire, concernant les dépens qui seront employés en frais privilégiés de partage.

J'attendais donc patiemment que le notaire en prenne acte, nous en informe et nous contacte pour prise de rd-vous.

Or, je viens d'apprendre par l'intermédiaire de mon avocate qui le tient de l'avocate de la partie adverse, que mon coindivisaire a déjà pris un rd-vous auprès du notaire, qui aura lieu d'ici quelques jours .

Je suis donc surpris par cette prise de rd-vous, tout comme l'est mon avocate, car je pensais que seul le notaire pouvait nous convoquer éventuellement et nous fixer un rd-vous en conséquence, ceci afin d'éviter toute problématique future éventuelle.

Je ne sais s'il s'agit d'une procédure normale, mais j'aimerais bien m'assurer que tel est le cas !.

J'ai donc contacté de fait le notaire en question qui devait selon son secrétariat me rappeler avant-hier, ce qui n'a pas été le cas et j'ai envoyé un mail explicatif hier qui est resté également sans réponse .

En conséquence, pourriez-vous svp m'éclairer sur le sujet, me dire si cette situation et cette prise de rd-vous est normale, me donner votre avis et m'indiquer la marche à suivre, afin de me tranquilliser et surtout de me laisser le temps de réagir si cela s'avérait nécessaire .

Par avance merci pour votre aide et vos réponses.

Cordialement .

Par SERGE

Merci d'avoir lu mon message !.

Inutile de m'apporter une réponse, le rd-vous arbitraire pris par mon coindivisaire est annulé par la personne en charge du dossier et n'a jamais été accepté par le notaire.

Mon coindivisaire prenant le chemin de traverse pour parvenir à ses fins, s'est encore une fois pour la x et x eme fois pris les pieds dans le tapis. Bêtise pour ne pas dire autre chose, quand tu nous tiens .

Mon problème est donc résolu !. Merci à vous et bonne journée .